



Adoptez l'éco-attitude
N'imprimez ce document que si c'est nécessaire



Bulletin d'information

mai 2023

RVP 1^{er} trimestre 2023 : Seul AS l'avait annoncé dès décembre 2022 !

Autrement Solidaires, lors de la présentation de la nouvelle répartition de la RVP 2023 en décembre dernier, dénonçait cette « nouvelle donne ». **Pour vos élus AS, ce nouvel « habillage » annonçait sans aucun doute les prémices d'une chute de la Rémunération Variable de la Performance. Seuls vos élus AS contestaient les nouvelles répartitions, les critères quantitatifs et toujours l'absence de revalorisation depuis 2006 dans le réseau, dans les fonctions supports, chez LCL Mon Contact ainsi qu'en BP (extrait du PV CSE de décembre 2022 en annexe reprenant les interventions AS).**

Rappelez-vous, dans notre communication « RVP 2023 : Une part collective démesurée, du qualitatif en trompe l'œil », vos élus Autrement Solidaires vous écrivaient : « Par ce nouveau système, LCL risque de continuer à décourager ses best performers. LCL dit travailler à la réduction des démissions mais manque une fois encore une occasion de montrer de la reconnaissance, un des leviers indispensables pour permettre d'endiguer les vagues de départs. »

Nous y sommes : vous êtes nombreux à constater une baisse de votre RVP au premier trimestre 2023, malgré les 8% de « coup de pouce » annoncé dans une communication de la Direction. **Les nombreux retours reçus à nos échanges confirment nos doutes sur ces nouvelles règles de calcul de votre RVP.**

Seul AS réclamait le retour des challenges et leurs « bonifications financières ». Bien nous en a pris. Notre persévérance a permis leur réapparition, vous donnant la possibilité de booster votre RVP. Malgré cela, ces derniers ont juste permis à certains d'entre vous d'absorber la perte de RVP enregistrée au 1^{er} trimestre 2023 et limiter la casse...

Face à ces diminutions de RVP constatées, notre Direction n'a qu'un seul argument : **le montant en hausse de la RVC (intéressement/participation)**. Nous vous rappelons au passage l'avis d'AS sur cette dernière : les critères de partage de la RVC sont améliorables... Cet argument affiché peut inquiéter sur l'avenir que compte réserver LCL à la RVP... Supprimer petit à petit le côté individuel de la rémunération de commerciaux est dangereux. **AS, grâce à votre soutien aux prochaines élections, défendra l'individuel et la revalorisation des montants de la Rémunération Variable de la Performance.**

Vos représentant Autrement Solidaires IDF :

Thierry Cornu 06.64.98.45.24, Pascale Dorche 06.45.03.44.05, Nathalie Mekchiche,
Isabelle Joncour-Danel 06.15.46.92.70 Laurence Bonnat 06.66.57.15.88

autrementsolidairesidf@gmail.com



Pour rappel, cette baisse constatée de la RVP du 1^{er} trimestre 2023 fait suite à une baisse globale de la RVP 2022 distribuée.

Voici un florilège des retours reçus par vos élus de plusieurs DdR de France :

- « Suite à votre demande baisse de 24% de ma RVP entre le T1 2022 et le T1 2023 »
- « T1 en privé depuis le 2 janvier : 1090€ dont 130€ de trophée et 108€ de régul 8%. Donc sans ces deux lignes j'aurais eu 852€, soit moins que lorsque j'étais Conseiller PART l'an dernier. Hallucinant »,
- « J'ai eu 300€ environ en moins sur ma RVP. »,
- « CABP, T1 2022 = 683,61€ contre T1 2023 = 646,25€ »,
- « RVP habituelle environ 1300€, T1 2023: 940€ soit une baisse d'environ 27% Conseillère pro »,
- « Bonjour, pour un poste de RA Privé RVP T1 2022 : 1502€ RVP T1 2023 : 940€ (ne tenant pas compte des primes trophées 595€ et rétrocessions postes vacants 225€) mais en prenant bien en compte les 8%... Soit une baisse de 562 euros soit environ 37% »,
- « Bjr 40€ d'écart T1 2022 et T1 2023 pour une conseillère PART à 80% »,
- « Pour info, ma RVP a baissé de 4% par rapport au T1 2022 »,
- « T1 2022 en tant que CC PART : 971€ et T1 2023 en tant que CC Privée 898€ »,
- « -406,03 euros »,
- « - 500 euros entre T1 2022 et T1 2023 »,
- « Suite à votre question sur le RVP T1 2022 : 884,05 € T1 2023 : 806,80 € Soit - 77,25€ brut (9,12%) »,
- Bonjour je perds 62% de RVP hors primes trophées que nous avons gagnées cette année. Sans cette prime je perdais 62% mais cette prime nous pensions avec mon équipe qu'elle serait un plus, elle a tout juste permis de compenser la perte de RVP ! Plus on avance et pire c'est dans notre entreprise ... Travaillez plus pour gagner moins »,
- « J'ai d'abord cru à une absence de mise à jour mais votre message me remet dans la réalité et c'est loin d'être fabuleux. Pour ma part RVP T1 2022 (sachant que c'était ma moins bonne performance de l'année) 1248,65€ et pour le T1 2023 : 939,06 Soit - 309,59€ Soit - 24,79%. C'est absolument consternant car sur une année cela représente plus que la MSG, donner pour mieux reprendre ? », etc...



Parce que la solidarité n'est plus une option